

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2062

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 25 BIS

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« le mot : « intercommunale » est supprimé »

les mots :

« les mots : « de coopération intercommunale » sont supprimés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.